

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	150000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Code du produit : 34141-00, P3414102, E3414101

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119472146-39-xxxx

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fluides de transfert de chaleur

Restrictions d'emploi recommandées : Aucun(e) à notre connaissance.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Eastman Chemical Company
200 South Wilcox Drive
37660-5280 Kingsport

Téléphone : +14232292000

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Visitez notre site www.EASTMAN.com
(emnmstds@eastman.com).

1.4 Numéro d'appel d'urgence

NCEC +44 (0)1235 239 670

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger par aspiration , Catégorie 1 H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EASTMAN

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	150000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence : **Intervention:**
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.

Stockage:
P405 Garder sous clef.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
Alkanes, C10-13-iso-

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes, < 2% aromatics	246538-76-1 918-167-1 01-2119472146-39-xxxx	Asp. Tox. 1; H304	100

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	150000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
NE PAS faire vomir.
Se rincer la bouche à l'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Danger par aspiration
Provoque une légère irritation cutanée.
Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.
Le contact avec le produit chaud provoque des brûlures thermiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : NE PAS faire vomir.
Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
Mousse

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète
Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive agréé, en plus des équipements standard de lutte contre

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	15000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

l'incendie.

Information supplémentaire : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition.
Ventiler la zone.
Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Porter un équipement de protection approprié.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets de manière sûre..
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver à l'écart des flammes et des étincelles.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Ne pas goûter ni avaler.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Porter un équipement de protection approprié.
Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou prévoir une ventilation adaptée sur les machines.
Purger ou éliminer la substance de l'équipement avant une ouverture ou de la maintenance.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	150000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les : Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer dans un en-
aires de stockage et les con- droit frais.
teneurs

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : www.therminol.com/products/

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains
Remarques : Porter des gants appropriés. Pour manipuler du produit à chaud, utiliser des gants résistant à la chaleur.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
Le choix du respirateur, son utilisation et son entretien doivent respecter les exigences réglementaires, le cas échéant. Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté.

Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	150000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	huileux
Couleur	:	incolore
Odeur	:	légère
Seuil olfactif	:	non déterminé
pH	:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation	:	< -100 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	192 °C (1.013 hPa)
Point d'éclair	:	62 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Taux d'évaporation	:	non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	6,5 % (v) Milieu: Air
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	0,6 % (v) Milieu: Air
Pression de vapeur	:	< 1 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	:	non déterminé
Densité relative	:	0,763
Densité	:	756 g/cm ³ (25 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	< 1 mg/l (25 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	non déterminé

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	150000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

Température de décomposition : non déterminé

Viscosité

Viscosité, dynamique : non déterminé

Viscosité, cinématique : 14,8 mm²/s (-50 °C)

1,23 mm²/s (40 °C)

0,65 mm²/s (100 °C)

Propriétés explosives : Non classé

Propriétés comburantes : Non classé

9.2 Autres informations

Auto-inflammation : 247 °C
Méthode: ASTM E659

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chauffé en présence d'air.

Conserver à l'écart des flammes et des étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Chauffé jusqu'à décomposition émet de la fumée et des vapeurs âcres.

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	15000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg
Evaluation: Non classé
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.000 mg/m³
Durée d'exposition: 4 h
Evaluation: Non classé
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 5.000 mg/kg
Evaluation: Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

- Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 4 h
Résultat : Irritation légère de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

- Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 24 h
Evaluation : Non classé
Résultat : aucun

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

- Type de Test : Allergisation dermique
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Non classé
Résultat : non sensibilisant

Mutagenicité sur les cellules germinales

Produit:

- Génotoxicité in vitro : Résultat: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Génotoxicité in vivo : Résultat: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagenicité sur les cellules : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	15000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

germinales- Evaluation cation ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit:

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Produit:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les voies d'exposition probables

Produit:

Inhalation : Remarques: Aucun(e) à notre connaissance.

Contact avec la peau : Remarques: Provoque une légère irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact avec les yeux : Remarques: Aucun(e) à notre connaissance.

Ingestion : Remarques: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	150000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

- Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- NOELR (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,103 mg/l
Durée d'exposition: 28 jr
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC:
Espèce: Poisson
Remarques: Donnée non disponible
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

- Biodégradabilité : Biodégradation: 31 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Biodégradabilité: Test respirométrie manométrique
- Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : Remarques: Donnée non disponible
- Demande Chimique en Oxygène (DCO) : Remarques: Donnée non disponible
- BOD/COD : Remarques: Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

- Bioaccumulation : Remarques: Non applicable

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	150000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

Répartition entre les compar- : Remarques: Donnée non disponible
timents environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et : Non applicable
du Conseil concernant les exportations et importations
de produits chimiques dangereux

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	150000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Texte complet pour autres abréviations

Asp. Tox. : Danger par aspiration

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique

Therminol® D-12 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2018
2.2	10.06.2019	150000093448	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales : www.therminol.com/products/
données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

ZW / FR